

Session 4- Vendredi 6 juillet

Atelier 6- Territoires, associations et engagement, 14-16

Associations et engagement

MURAMATSU Kenjiro, Université de Liège, ISHS (doc), STRASBOURG France, *Usage de l'agriculture dans le social : dispositifs, pratiques et formes d'engagement.*

## Introduction

Je vais aborder le thème de l'incertitude du social contemporain, en proposant quelques clés de lecture à partir de cas observés au Japon et en Europe occidentale. Il s'agit de deux études de cas japonaise et belge examinées dans le cadre de ma thèse soutenue en juin 2012 et intitulée « l'usage de l'agriculture dans le social » qui a fait le titre même de la thèse. Je présente brièvement en quoi consistent ces cas :

- D'abord, le Centre pour la Création de « Nô-Life » qui veut dire « Vie agri-rurale » (Life, vie en anglais ; Nô, agricole ou rural en japonais). Nous l'appelons de manière courte le « Centre Nô-Life ». Il s'agit d'un projet communal de formation agricole et d'entremise de terrains agricoles en friche, lancé en 2004 par la Ville de Toyota, une ville industrielle de taille moyenne à dominante automobile située au centre du Japon. Ce projet vise en particulier deux objectifs agricole et social :
  - ; 1 réduire les friches agricoles dont la surface augmente rapidement ces dix dernières années en atteignant près de 20% sur la surface agricole totale, en raison du vieillissement de la population agricole et de l'affaiblissement de la structure de production.
  - ; 2 développer, via l'agriculture à petite échelle (à partir de dix ares de terrain), des activités pour « Ikigai » (qui veut dire en japonais « le sens de la vie ») chez les salariés retraités de la génération baby-boom dont le nombre augmente rapidement depuis les années 2000.
- Le deuxième cas est l'Entreprise de formation par le travail (EFT) Ferme Delsamme. C'est un projet d'entreprise d'insertion socio-professionnelle par le maraîchage biologique, lancé en 2002 par la Ville de La Louvière, située dans la Province de Hainaut en Belgique, une ville marquée par l'industrialisation précoce qui date du milieu du 19ème siècle avec notamment le charbon et l'acier. Mais entrée en déclin depuis les années 1970 suite à la fermeture des mines. Ce projet vise, via la formation en maraîchage biologique, l'objectif de réinsertion sociale des personnes en difficulté dont principalement les chômeurs de longue durée et les bénéficiaires du Revenu d'Intégration, équivalent belge du RMI français (RSA depuis 2009).

Il ne s'agit pas d'une comparaison selon une catégorie d'objet préétablie (développement agricole ou rural, agriculture urbaine, politique sociale ou encore action publique locale), mais de comprendre les constructions historique, politique et sociologique du sens de ces projets qui essaient d'établir des

liens spécifiques entre l'économique et le social, plus précisément entre l'instrumentation de l'activité agricole et de nouvelles formules politiques du social (Ikigai des personnes âgées et insertion des chômeurs de longue durée).

Les pratiques façonnées par ces dispositifs montrent en commun un nouvel horizon de questions et de réponses qui s'inscrivent dans le champ contemporain du social marqué par l'incertitude et toujours en transformation.

Je soutiendrais à travers cet exposé que ces politiques ne se réduisent ni à l'avatar de l'économie néolibérale où l'on promeut l'initiative entrepreneuriale de l'individu, ni à la « poubelle du social » où l'on fait payer les pots cassés de la crise de l'Etat-providence, mais elles peuvent être vues comme des politiques qui donnent à l'individu un équipement concret et intermédiaire pour qu'il puisse se protéger des risques qui pèsent sur sa vie (et constituent un "foyer de résistance" et de transformation par rapport au cadre de la gouvernementalité néolibérale au sens de Michel Foucault. J'y reviendrai).

## I

Au niveau du cadrage politique, ces deux projets, apparemment incomparables, peuvent être appréhendés sous l'horizon commun du traitement de la vulnérabilité.

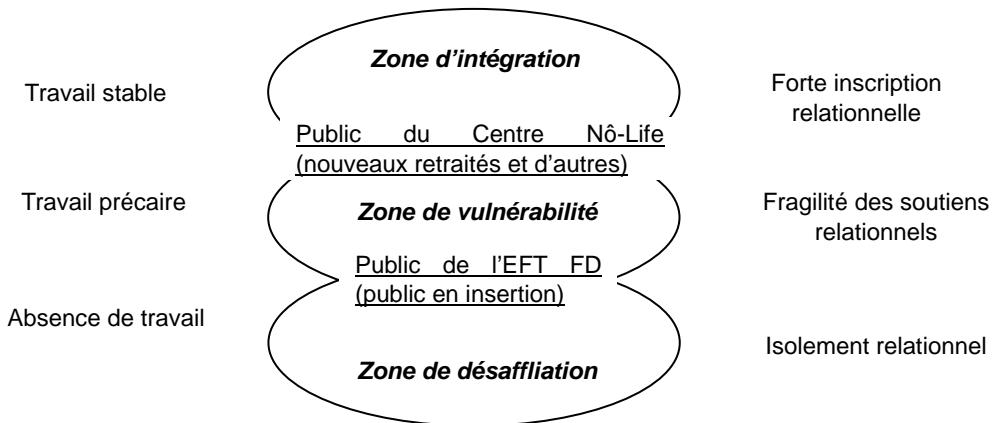
D'abord, ils touchent une catégorie large et diverse de publics qui peut même dépasser le ciblage institutionnel : dans le Centre Nô-Life, au-delà de la catégorie cible des « nouveaux salariés retraités » issus d'un foyer non agricole qui n'occupe que 30% des stagiaires, il y a parmi les stagiaires, selon notre enquête effectuée en 2005, des agriculteurs pluriactifs "retraités" (30%), femmes à diverses situations (10-20%), jeunes hommes de 20 à 40 ans en situation précaire (10-20%). Dans l'EFT FD, la catégorie des publics s'étend au delà des bénéficiaires du RI, mais à tous les chômeurs de longue durée (plus de deux ans) et d'autres publics en difficulté (handicapés, prisonniers, résidents étrangers etc.). Ce qui fait que l'autorité publique des services sociaux (CPAS) doit accueillir des publics dont elle ne connaît pas d'avance le profil (car pas de dossier social). Ce qui renvoie au constat de Donzelot et de Castel que l'exclusion sociale touche désormais les "normaux" devenus "inutiles au monde" liés au changement de la conjoncture socio-économique. (Castel, 1996 ; Donzelot, 1996)

Les problèmes ne sont plus des anomalies à contrôler, mais des motivations et des capacités à valoriser et à "activer". Ainsi, le Centre Nô-Life a affaire avec des personnes ayant chacune des motivations différentes (familial, passion, loisir, contribution sociale, économique etc.) qu'il doit traiter au cas par cas. L'EFT FD, même si ses publics sont tous classés comme des "personnes en difficulté", le mode de traitement diffère en fonction des situations, des dispositions et des capacités de chaque personne. D'où l'importance de la notion d'"accompagnement social personnalisé". (Vrancken, 2004 ; Foucart, 2005).

Nous pouvons caractériser ces publics-là dans une zone du social contemporaine assez vaste en

utilisant les trois zones distinguées par R. Castel (1994 : 13-16) : intégration (travail stable et forte inscription relationnelle), vulnérabilité (travail précaire et fragilité des soutiens relationnels) et désaffiliation (absence de travail et isolement relationnel). Situés dans les deux cas dans la zone de vulnérabilité, le public du Centre Nô-Life peut être encore plus proche de la zone d'intégration à degrés divers, et celui de l'EFT FD plus proche de la zone de désaffiliation.

**Schéma 1: trois zones sociales et publics en question**



D'où deux accents différents donnés à ces projets : prévention de la dépendance dans le Centre Nô-Life par la promotion d'Ikigai ; traitement "curatif" plutôt que « préventif » des personnes dans l'EFT FD pour motiver et dynamiser directement les personnes par la confiance en soi.

Enfin, la méthode mobilisée commune à ces projets : traitement par l'activité économique. Nous sommes dans une zone grise où l'économie en crise et le social en crise se croisent : dans le premier, l'économie agricole en crise cherche à rejoindre la zone du social émergente liée à la retraite massive, dans le deuxième, le social en crise cherche à rejoindre la zone économique pour (re)faire du social de manière de plus en plus « barbare » en sortant de son carcan assistantiel et même assurantiel, et en allant là où le social n'existe pas ou était régulé par des moyens classiques comme la sécurité sociale (Vrancken, 2010).

Ici, nous ne séparons plus ces deux projets comme l'un économique l'autre social, mais les situons dans un continuum de l'« économie de la vulnérabilité » étroitement liée aux nouveaux risques sociaux touchant toutes les couches sociales (Ul. Beck) : « mort sociale » liée à la retraite, dépendance liée à la vieillesse, perte de repère liée à la précarité de l'emploi et au chômage de longue durée. Ces risques constituent la vaste zone de vulnérabilité, car ce ne sont pas de simples aléas liés à un facteur objectif comme le travail, mais deviennent des « états permanents » des personnes difficilement objectivables et indemnisables (Rosanvallon, 1995 : 29).

## II

Face à ces réalités ambiguës qui traversent la zone de vulnérabilité élargie, la forme même d'action publique se complexifie et son opération se heurte à des contradictions. Les trois logiques (qui découlent de la gouvernementalité néolibérale) qui sous-tendent la légitimité et la norme de ces projets se sont avérées peu compatibles : patrimonialisation (faire l'objet d'action un bien commun territorial) ; social (soutien à la personne : *Ikigai* et insertion) ; économique (rationalité économique d'intervention). La logique économique fait peser davantage une critique lourde sur les deux premières : bien commun transversal, mais pour quel objectif et quel coût ? Soutenir les personnes, mais pour quel résultat et quel coût ? Ces critiques economicisantes traduisent mal la réalité du terrain où prime le travail de face-à-face entre les opérateurs et les usagers, et elles créent une tension morale et déontologique sur le terrain. Cette situation fait appel à une analyse des modes d'engagement des acteurs sur le terrain, pour mieux comprendre ce qui s'y passe dans ce que j'ai appelé les « espaces d'activités concrets » de l'opération.

Notre analyse a alors dégagé deux régimes d'action prépondérants chez les opérateurs de terrain et les usagers : d'un côté, notamment chez les travailleurs sociaux de l'EFT FD, le régime de compassion (Corcuff, 1996 ; 1998 ; 2005) qui consiste à combiner l'éthique de la responsabilité infinie face aux problèmes d'autrui et le registre civique de l'équité et de la solidarité. De l'autre, notamment chez la plupart des stagiaires du Centre Nô-Life, le régime d'autonomie sociale qui consiste à associer le souci d'autonomie individuelle (prise d'initiative, inspiration, volonté de changement, dignité) et celui de dépendance relationnelle (domesticité, appartenance, affectivité) sur la base d'une reconnaissance éthique de la vulnérabilité et de la fragilité des personnes.

## III

Enfin, soulignons l'importance politique de ces régimes que nous avons appelés "éthiques" (ce qui est estimé "bon" plutôt que ce qui s'impose obligatoirement, selon P. Ricoeur) dans les expériences observées.

Le régime de compassion montre que les modalités d'action du social observées ici prennent une forme de service relationnel et continu de face-à-face envers l'autrui absolu, plutôt qu'un service objectivé et limité envers un public catégorisé. Ce qui ne garantit plus une opération rationnelle poursuivant un objectif général par des moyens adéquats. Cette situation demande à l'instance politique et institutionnelle d'"écouter" d'abord cette réalité et de la « traduire » en s'appuyant sur des entités intermédiaires et hétérogènes comme l'activité agricole et d'autres outils mis en place (location de terrains, offre de stages, vente des paniers, accompagnement social etc.), au lieu de la sous-estimer ou de l'évaluer par des critères réducteurs.

Le régime d'autonomie sociale montre que les personnes ayant besoin d'aides ou de soutiens publics ne sont pas des sujets dépendants ou anormaux, mais elles sont des sujets capables d'agir

dans la zone de vulnérabilité située entre l'autonomie et la dépendance, et de maintenir un certain équilibre entre leur autonomie et leur dépendance dans leurs rapports aux autres et à leur environnement.

Pour valoriser ces compétences peu visibles et formalisées, il faut à la fois la politique du social et du « sociétal » : le social qui consiste à remédier à la difficulté de la personne au niveau micro, le sociétal qui consiste à juger et agir sur les risques globaux comme facteur de la vulnérabilité au niveau macro (maintien ou non du droit à un revenu face à la crise de l'emploi ; maintien ou refus du site nucléaire etc.). Entre ces deux pôles individuel et institutionnel, il y a effectivement la dimension intermédiaire comme le territoire (ex. une ville) et l'espace (ex. un centre d'accueil et d'activité) qui prennent la place centrale pour la régulation politique et la coordination des pratiques. C'est également ici que prend de l'importance le sens de l'activité concrète comme l'agriculture, et de sa coordination avec différentes activités (accompagnement social, recherche de l'emploi, formation technique etc.). Le traitement du social par l'activité ne se réduit donc ni au contrôle disciplinaire, ni à l'activation économique de l'individu.